

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°21 Nominations,

n°21

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1921

Numéro JO

n° 295 du 30/06/1921

Date du numéro

30 juin 1921

TEXTE INTÉGRAL

l'indigène Abdou Yaya est vommé mécanicien, et affecté au service de vedette du Gouvernement. Il aura droit à ce titre à une solde mensuelle de 100 frs et à l'indemnité de thaler prévue à la décision du 25 octobre 1920.